

L'Assemblée Nationale a adopté hier en 1ère lecture le Projet de Loi relatif à l'Indépendance de l'Audiovisuel Public.

Hervé FERON est intervenu à plusieurs reprises au cours de la discussion sur les articles afin de défendre cette réforme qui prévoit le rétablissement de la prérogative du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel en matière de nomination et de révocation des dirigeants de l'audiovisuel public. La procédure de désignation des membres de cette instance est également renouvelée afin de favoriser un choix consensuel et non partisan.

Intervention sur l'article 1er du Projet de Loi :

[Intervention d'Hervé FERON en séance publique...](#) par [herveferon](#)

Intervention sur l'article 5 du Projet de Loi :

[Intervention d'Hervé FERON en séance publique...](#) par [herveferon](#)